

PRODUITS DE SANTE A L'HEURE DES COMPTES

LFSS 2023, IMPACT SUR LES PRIX (MÉDICAMENTS, DISPOSITIFS MÉDICAUX)

Lundi 6 février 2023/ 8h-15h

Programme

PAVILLON DAUPHINE

Place du Mal de Lattre de Tassigny,
Paris 16

MODERATEURS

Stéphane COHEN

Président de l'API

Pierre LEVY

Economiste, Maître de Conférence Université
Paris-Dauphine

INTERVENANTS :

Philippe BOUYOUX

Président du Comité Economique des Produits
de Santé (CEPS)

Bernard CELLI

Vice-Président – CEPS (Dispositifs Médicaux)

Jean-Patrick SALES

Vice-Président – CEPS (Médicaments)

Alexandre BEAU

Directeur – Espace Social Européen

Marine DEVULDER

Avocate, GD-Avocats

Bernard GENESTE

Avocat, Geneste-Taxlaw

8h - Accueil et présentation

8h55 - **INTRODUCTION**

9h - **ACTUALITE « EQUILIBRE DES COMPTES »**

- Actualité macro-économique et perspectives : Ondam, dépenses, économie
- Comptes de la Sécurité sociale

9h35 - **ARTICLES LFSS 2023, ACTUALITES JURISPRUDENTIELLES**

- Revue des articles LFSS 2023 concernant les produits de santé
- Actualités juridiques concernant l'accès au marché des produits de santé

10h20 – **REGULATION FINANCIERE DES PRODUITS DE SANTE : ACTUALITES**

- LFSS 2023, clauses de sauvegarde

10h35 - **POLITIQUE CONVENTIONNELLE ET REGULATION DES PRIX**

- Rapport d'activité 2021 du CEPS
- Point accord-cadre « Médicament » (avenants)
- Point accord-cadre « Dispositifs médicaux - produits et prestations »
- Agenda 2023 médicament et dispositifs médicaux, programme d'économies

11h30 Pause

11h45 - **FIXATION DES PRIX DES MÉDICAMENTS ET DES DM**

- Point sur les médicaments coûteux en association (AMM miroir)
- Place des comparateurs et doctrine du CEPS : une année de recul
- Bilan des mesures concernant l'attractivité industrielle
- Point sur la procédure arbitrale
- Enjeux pour le secteur du dispositif médical – des produits et prestations remboursables (LPPR)
- Etudes d'efficacité soumises à la CEESP et utilisation par le CEPS dans la négociation de prix avec un industriel

12h25 - **VALORISATION DE L'INNOVATION**

- Point sur la procédure de l'accès direct
- Point sur les médicaments de thérapie innovante
- Liste en sus de la T2A et élargissement au SSR
- Innovation dispositifs médicaux (innovation incrémentale, DM numériques, télésurveillance)

13h15-15h - *Déjeuner discussion*

Pré-programme Version du 26/01/2023

Formation organisée sous l'égide de l'API et du CCS.

En présentiel ou en distanciel par Zoom.

Date, thèmes et conférenciers susceptibles d'être modifiés à la dernière minute.

ASSOCIATION DES PHARMACIENS DE L'INDUSTRIE

Association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 12, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris



CLUB DE LA COMMUNICATION SANTE

Association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 12, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris